

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 20 FEVRIER 2014

A l'ordre du jour :

1. Les travaux de mise en sûreté en maternelle
2. Vie scolaire : respect du règlement intérieur :
 - Respect des horaires et de l'accueil le matin,
 - Les goûters,
 - Les sorties scolaires,
 - Le droit à l'image.
3. Livret d'évaluations et annotations.
4. Questions diverses :
 - Problème des devoirs, quantité de devoirs excessive pendant les vacances et divergence selon les classes.
 - Groupe de discussion de parents sur les réseaux sociaux.

1. Les travaux de mise en sûreté en maternelle :

Suite à l'alerte à la bombe où ont été mis à l'épreuve du Plan de Prévention et Mise en Sûreté de l'établissement et le sang froid de la communauté scolaire, un certain nombre de mesures supplémentaires visant à protéger davantage la maternelle ont été prises. A la demande de Monsieur le Proviseur, un responsable de la sécurité à l'Ambassade de France est venu apporter son expertise pour conforter les décisions envisagées.

Ces décisions ont été les suivantes :

- pose de barrières souples le long du mur de soutènement de la cour de récréation afin d'empêcher les élèves de s'approcher du bord de ce mur donnant sur la route et l'Ambassade d'Arabie Saoudite,
- prolongement de l'interdiction de stationnement pour les véhicules en contrebas du mur de soutènement,
- pose prochaine d'une protection visant à occulter une barrière ajourée.

- Contrôle des véhicules à l'entrée des enseignants.

Il convient que chacun maintienne un niveau de vigilance accrue et permanente afin de maintenir un niveau d'alerte maximum. En revanche le sourire et la sérénité de tous sont de rigueur pour que nos élèves soient accueillis dans des conditions paisibles.

Afin de ne pas instaurer un climat de crainte à l'école, il serait souhaitable d'éviter de parler des attentats devant les enfants et de les exposer à des images violentes (informations télévisées et même jeux vidéo). Cela fait appel au bon sens de chacun.

2. Vie scolaire : respect du règlement intérieur :

- Respect des horaires et de l'accueil le matin : peu d'élèves arrivent en retard ; en revanche, les affaires oubliées à la maison le sont davantage. Trop souvent, nous sommes dérangés dans les classes pour ce genre de problème. L'autonomie est un objectif d'éducation qui incombe à tous : parents, élèves et enseignants. Désormais, à part les lunettes, aucun objet ne sera remis aux élèves.
- Les goûters : ils sont trop souvent déséquilibrés tant en quantité qu'en qualité. Les chips doivent être bannies des sacs. Une action d'éducation en ce sens sera menée par Madame Christine Lacoste avec les enseignants de cycle 1 et 2 sera menée au 3^{ème} trimestre. Elle portera sur la prévention de l'obésité au cycle 3.
- Les sorties scolaires. Faut-il les maintenir ou les annuler ?
La position adoptée est la suivante : nous les maintenons dans la mesure où les demandes font l'objet d'une déclaration auprès des services du SCAC de l'Ambassade de France. Les sorties à la demi-journée sont donc en principe maintenues sauf avis contraire de dernière minute. Je me repencherai sur les classes de découverte au Liban dès le retour des vacances de février.
- Le droit à l'image : il est rappelé qu'aucun parent ne peut photographier à l'intérieur de l'établissement en dehors des manifestations et autres spectacles. Les photographes professionnels mandatés par les parents ne sont pas autorisés à photographier les élèves.

3. Livret d'évaluations et annotations.

Un livret d'évaluation n'est pas un bulletin ni un relevé de notes. Posée comme un principe par le socle commun de connaissances et de compétences en 2005, une compétence se définit par trois aspects : savoir . savoir faire . savoir être : je sais, je sais faire, je sais transposer mes connaissances et mes savoir-faire.

Pour le ministère de l'Éducation nationale, une compétence consiste ainsi en la mobilisation d'un

ensemble de ressources diversifiées internes (connaissances, capacités, habiletés) et externes (documents, outils, personnes).

Une compétence peut être donc acquise . en cours d'acquisition ou non acquise en fonction de productions dont les indicateurs sont concrets et observables.

Plusieurs points de réflexion :

- Pour certains, cela manque de nuance. Or si on adopte des nuances, A+ E- etc, le risque est de tomber à nouveau dans un système de notation.
- Par ailleurs, dans nos classes, une compétence peut être évaluée à l'oral, à partir d'une production sur laquelle il n'y a pas forcément de traces écrites.

Au bilan, une évaluation sert à mesurer un parcours personnel, un parcours par rapport à un socle commun de compétences. Il permet pour l'enseignant de mesurer collectivement et individuellement quelles champs de compétences sont suffisamment solides et sur lesquelles il va pouvoir s'appuyer pour en aborder de nouvelles.

Il est inutile de compter que les parents et les élèves comptent le nombre de A de E ou de NA. Il n'y a aucun concours ni classement.

Monsieur l'inspecteur a été rappelé à certains collègues lors de sa mission d'inspection en décembre dernier.

Désormais, les livrets d'évaluations ne seront renseignés que par des A, des E et des NA.

4. Questions diverses :

- Groupe de discussion de parents sur les réseaux sociaux. Monsieur le Proviseur a évoqué la possibilité d'un recours en justice si des propos diffamatoires envers des enseignants ou des élèves étaient prononcés sur ces réseaux.
- Problème des devoirs, quantité de devoirs excessive pendant les vacances et divergence selon les classes. Il est rappelé que les coordinations de niveau sont là pour harmoniser les travaux à la maison demandés aux élèves. L'utilisation de l'ENT Beneylushool comme agenda des devoirs et autres transmissions d'informations est un outil précieux qu'il convient de généraliser à tous les niveaux. Les devoirs pendant les vacances doivent se limiter à des révisions de cours ou de la lecture.

L'ordre du jour étant clos, le Conseil d'école se achève à 17h00.

Le Président du Conseil d'école
Stéphane SINNAEVE

La secrétaire de séance
Corinne BOUCHER